LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°36 AUTOMNE - HIVER 2019**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

LE TRISTE ÉTAT DES BOULEVARDS DE CLICHY ET ROCHECHOUART

NOTRE QUARTIER
Affluence et bonne ambiance à la Fête du Livre de la rue Davy

ENGAGEMENTS
Municipales 2020 : les questions de déCLIC aux candidats

TRANSPORTS
Prolongement du Tramway T3b : un an déjà !

NOTRE HISTOIRE
Le Cinéma du peuple, secret du 67 rue Pouchet

Succès et humeur

BUDGETS PARTICIPATIFS : LE POINT SUR L'AVANCÉE DES PROJETS ADOPTÉS EN 2017 ET 2018

• **Végétalisation de la placette du 39 avenue de Clichy.** Nous n'avions aucune nouvelle depuis une réunion de cadrage qui s'était tenue fin 2018 sur les lieux-même de la placette en présence de tous les services concernés. Même la Direction des Affaires Culturelles avait fait le déplacement pour envisager le calendrier de réalisation de la fresque. Comme nous le craignions, la présence de nombreux réseaux en sous-sol interdit d'imaginer autre chose que la pose de bacs.
Huit bacs sont proposés, les plus grands d'1,20 m les autres de 1,00 m et de 0,80 m. Des végétaux provisoires seront plantés dans les bacs dont l'installation est prévue en juillet 2019. Les plantes définitives devant être installées en novembre (à la Sainte Catherine, tout bois prend racine). Avec quelques semaines de décalage sur ce calendrier, les bacs sont installés le 31 juillet. Depuis, nous passons régulièrement pour enlever les canettes, papiers, mégots et autres joyeusetés qui sont laissés par des passants indélicats. Les riverains nous encouragent et nous félicitent mais ils n'ont pas encore pris le pli de nous aider dans cette tâche ingrate. Le gardien de l'immeuble du 39 arrose les bacs avec application et nous accueille toujours avec le sourire. Nous attendons pour la fin novembre l'arrivée des « arbres et arbustes » définitifs. Et le réalignement des bacs déplacés. Le mail que nous avons envoyé aux responsables de la Direction des Espaces Verts pour envisager le remplacement des deux plus petits bacs plus facilement vandalisés et déplacés par des bacs un peu plus grands n'a pas à ce jour reçu de réponse.

• **Fresque sur le mur pignon 39-41 avenue de Clichy.** Peu d'avancées sur ce projet adopté en 2018. Le panneau Decaux est toujours en place et le ravalement du mur pignon préalable à l'installation de la fresque n'a toujours pas été programmé.
• **Parcours des peintres impressionnistes dans le XVIIe**. Une réunion très constructive s'est tenue en juillet dernier dans les locaux de la Direction des Affaires Culturelles (DAC). Les panneaux seront commandés dans un format adapté au tableau choisi. La Ville a déjà passé un marché avec des fournisseurs de panneaux métalliques donc résistants et facilement nettoyables qui seront utilisés sur d'autres parcours du même type (un parcours autour des peintres va être installé dans le quartier de l'Europe qui abritait plusieurs ateliers). Nous avons envoyé à la DAC une liste de 15 panneaux (pour 10 ou 12 qui seront retenus) et les emplacements que nous proposons. La Direction de la Voirie doit valider les choix d'implantation et nous rédigerons les textes accompagnant les tableaux retenus. Le parcours devrait commencer sur la place de Clichy et suivre l'avenue de Clichy jusqu'au croisement des rues La Condamine et Dautancourt.
• **Entrée du métro La Fourche.** Aucune nouvelle malgré nos demandes répétées à la RATP. Nous souhaitons être consultés sur le type de rénovation envisagée.
• **Rappelons que tout projet qui a reçu l'aval des suffrages des Parisiens doit être mis en œuvre** dans des délais raisonnables par la Ville. Nous voulons croire que tous ces projets seront réalisés. Pourquoi attendre si longtemps ? Et pourquoi laisser pendant de longs mois les initiateurs des projets sans aucune information sur leur mise en œuvre ?

MAUVAISE HUMEUR

• **Le métro de nuit plus cher que le taxi ?** Ce pourrait être une bonne idée que de faire circuler les métros et les tram 24 heures sur 24. Idée reprise par le Conseil régional d'Ile-de-France. Dommage que cela ne concerne (pour l'instant ?) que quelques lignes et que la nuit du samedi au dimanche. On vise donc ainsi non pas les gens, nombreux, qui travaillent la nuit mais les seuls noctambules.
Mme Pécresse et Mme Hidalgo sont d'accord sur au moins un slogan « Paris aime la fête ! ». La première expérience n'a profité qu'à 15 000 personnes. Pour un coût évalué à 600 000 euros, soit 40 euros par personne, le double par trajet pour un couple. Quitte à encourager la fête, il aurait été moins coûteux de payer le taxi aux fêtards.
Et, du coup, les patrons d'établissements qui ont une autorisation d'ouverture jusqu'à 2 heures du matin demandent une prolongation jusqu'à 7 heures.
Et la tranquillité des Parisiens dans tout ça ?

SOMMAIRE

→ ÉDITORIAL
• Démocratie parisienne et citoyenneté locale.....p. 3
→ DÉCLIC SUIT LES DOSSIERS
• L'abribus fantôme de l'avenue de Saint-Ouen..... p. 4
• Les dérives inquiétantes du jardin partagé des Deux-Nèthes..... .p.4
• La « cage à foot » du square de la rue Burq .....p. 5
• Rénovation des rues des Dames et La Condamine..... p. 5
→ DANS NOTRE QUARTIER
• Affluence et bonne ambiance à la Fête du Livre de la rue Davy..... p. 6
• Cendrillon et la rue Davy..... p. 6
→ CADRE DE VIE
• Le triste état des Bd de Clichy et Rochechouart quinze ans après... p. 8
• La rue Davy s'embellit.....p. 11
→ TRANSPORTS
• Prolongement du tramway T3b : un an déjà !.....p. 12
→ NOS ACTIONS
• Bilan mitigé pour nos projets de Budgets participatifs 2019..... p. 13
• Municipales 2020 : nos questions aux candidats.....p. 14
→ TRAVAUX
• La piscine Bernard Lafay fermée pendant près de deux ans..... p. 15
→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE
• Le cinéma du peuple, secret du 67 rue Pouchet..... p. 16
• Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 20

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE *dé*CLIC 17/18

SE TIENDRA LE SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 10H30, MAISON DES ASSOCIATIONS 25 RUE LANTIEZ

éditorial

En haut : A trois sur une trottinette électrique dont deux très jeunes enfants. Quand se décidera-t-on à sanctionner de façon dissuasive les comportements irresponsables ? (Photo : Vivre Paris)

DÉMOCRATIE PARISIENNE ET CITOYENNETÉ LOCALE

Dans un peu moins de quatre mois, les Parisiens sont appelés à élire leurs conseillers d'arrondissement. L'occasion pour notre association de poser aux têtes de liste en présence des questions sur les sujets qui nous préoccupent et dont les réponses sont autant d'engagements pour les futurs élus. Nous avions procédé de la même façon lors des deux précédentes mandatures. Force est de constater que nombre de sujets sur lesquels nous avions focalisé notre attention il y a six ans ont connu un début de solution. Ainsi de la « dédiéselisation » des bus de la RATP, de la limitation de la circulation des véhicules les plus polluants dans Paris les jours de pollution, de la création d'une police municipale et de notre projet de charte de qualité des commerces enfin signée en 2016. D'autres, en revanche, déplafonnement des amendes municipales, de meilleures structures de concertation avec les habitants, sont au point mort. Vous trouverez nos questions en page 14 de ce numéro. Les réponses seront postées en temps réel sur notre site Internet et feront l'objet de *« déclic 17/18 Informe »* au fur et à mesure de leur réception.
Nous vous invitons à vous pencher plus particulièrement sur la partie Commerces. Malgré quelques améliorations que nous saluons, nous ne pouvons que déplorer, comme de nombreux habitants, la constante dégradation de notre appareil commercial. En témoignent les récentes fermetures de deux boulangeries, rue Cavalotti et rue des Dames qui s'ajoutent à celle, plus ancienne, de l'avenue de Saint-Ouen. D'autant plus que, pour la rue des Dames, le bruit circule que dans le local du Moulin doré pourrait s'installer un restaurant. Un de plus dans cette rue qui glisse inexorablement vers une mono-activité (cafés, restaurants) condamnée par nombre de riverains qui ne passent pas toutes leurs soirées au restaurant. Et qui en subissent jour après jour les nuisances sonores.
Et que penser de cette nouvelle enseigne accrochée récemment tout près du Cinéma des cinéastes : « Le Palais ottoman » qui semble préfigurer l'ouverture d'un sixième kebab, l'avenue de Clichy n'en comptant pas moins de 5 entre la place et La Fourche ?
Sans remettre en cause la liberté d'installation des commerces, nous demandons que, en cas de menace de mono activité, les élus aient un droit de regard sur le type de commerce qui s'installe, que les architectes des bâtiments de France soient systématiquement consultés lors de la réfection des façades et que les prérogatives de la SEMAEST soient élargies pour une meilleure efficacité.
Tout comme nous déplorons que l'avenue soit durablement défigurée par des chantiers qui empiètent sur l'espace public au détriment de la circulation des véhicules et des piétons. Il en va ainsi des travaux de modernisation du Pathé Wepler qui n'en finissent pas. Y avait-il urgence à démarrer ceux du 15 avenue de Clichy, que l'on annonce depuis plusieurs années et qui compliquent encore la circulation alors que l'on aurait probablement pu attendre la fin des travaux du cinéma ? Au 105 de la même avenue, les passants qui doivent traverser la chaussée à cause du chantier de l'immeuble d'habitation sur lequel ils ne voient que trop rarement des ouvriers et les usagers des lignes des bus 54 et 74 qui utilisent un arrêt provisoire vont-ils devoir attendre encore longtemps que la situation redevienne normale ? Y a-t-il des sanctions financières destinées à lutter contre une occupation indéfinie de l'espace public ? Boulevards de Clichy et Rochechouart, voir en pages 8 à 12, c'est d'autres nuisances dont il est question. Celles consécutives à une dégradation des matériaux choisis lors de leur réfection il y a quinze ans sans tenir suffisamment compte de la surfréquentation touristique et celles qui sont dues à la multiplication des « épiceries » ouvertes la nuit et dont l'essentiel du chiffre d'affaires – au delà des quelques cageots de fruits et légumes prétextes exposés en devanture – est réalisé par la vente d'alcool jusqu'à des heures avancées de la nuit. Depuis juillet, un arrêté du préfet de police limite la vente d'alcool dans ce périmètre. Comme tant d'autres mesures destinées à lutter contre les incivilités, quand se donnera-t-on les moyens de le faire appliquer ?

> Les réponses aux questions que nous posons aux candidats aux municipales sont autant d'engagements pour les futurs élus !

DÉCLIC 17 | 18

LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18
N°36 - AUTOMNE - HIVER 2019
Tirage : 4 000 ex. Prix : 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Contributions : **Vito d'Alessandro, Sebastian Brillout, Jean-Bernard Gonzalez, Michel Lebondidier, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Ignace Manca, Pierette Mani, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

• Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
• Tous droits réservés
• Photos : *dé*CLIC 17/18
• Crédits photographiques : *dé*CLIC 17/18, sauf mention contraire
• Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
• Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
• Impression : Imprimerie Corlet - 14110 Condé-sur-Noireau
• Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

***dé*CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org

Déclic 17/18 suit les dossiers !

RENDRE COMPTE DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS, C'EST UNE TRADITION DANS CE JOURNAL. UN PROBLÈME SE POSE, NOTRE ASSOCIATION ALERTE LES RESPONSABLES, ÉLUS, SERVICES TECHNIQUES ET PROPOSE SES SOLUTIONS. IL ARRIVE QUE NOUS OBTENIONS GAIN DE CAUSE. IL EST AUSSI DES CAS OÙ RIEN N'AVANCE.

L'ABRIBUS FANTÔME DE L'AVENUE DE SAINT-OUEN

Il y a un an, dans le n°34 de ce Journal (automne-hiver 2018), nous évoquions, en page 2, le démontage de l'abribus du 21, arrêt La Fourche, en haut de l'avenue de Saint-Ouen, intervenu le printemps précédent, donc depuis maintenant dix-huit mois.
La raison de cette suppression : le lieu était occupé par un errant perturbé-perturbateur. Pas facile à gérer pour la RATP. A moins de carrément démonter l'abri. Ce qui fut fait ! Objectif atteint : la source de la nuisance a disparu. Mais l'abribus n'a pas été remonté pour autant. A la place de l'abribus, un mât métallique, l'air penché, sur un pied lesté. Art brut ou city-art ? Furieusement tendance mais guère accueillant pour les usagers. A propos, depuis que la RATP ne parle plus d'usagers mais de clients, le service s'est bien dégradé !
Notre association a mis un certain temps à identifier le service qui, à la RATP, était responsable. Puis elle a alerté celui qu'on nous avait désigné. Sans résultat aucun. Pierre-Yves Bournazel, conseiller de Paris et député du secteur, relayant notre demande, a interpelé Christophe Najdovski par un courrier le 16 janvier 2019. Sans aucun résultat.
Bienveillance de notre part ou naïveté, à défaut de réponse – mais la RATP n'est pas là pour répondre à une association de quartier ou à un conseiller de Paris - député ! – nous imaginions que la RATP attendait, pour en effectuer le remontage, que soient terminés les travaux de l'avenue de Saint-Ouen préalables à sa mise en sens unique.
Nous étions naïfs car, avril arrivé et le sens unique installé depuis maintenant six mois, toujours pas d'abribus pour le 21 station La Fourche face au 14 avenue de Saint-Ouen. Et toujours pas de réponse de la RATP !

L'arrêt du 21 en haut de l'avenue de Saint-Ouen.
Les utilisateurs doivent faire avec l'absence de confort et le manque d'informations sur les temps d'attente.
A quand la réinstallation de l'abribus d'origine ?

Après avoir évincé les jeux pour enfants, le city-stade est toujours là sous la pression des « footeux ». Alors que familles utilisatrices et riverains réclament depuis des mois le retour de l'équipement précédent.

D'UN JARDIN L'AUTRE LA « CAGE À FOOT » DU SQUARE DE LA RUE BURQ

Là aussi, *dé*CLIC 17/18 suit le dossier, un dossier beaucoup plus récent que celui des Deux-Nèthes. Dans ce petit jardin s'élevant par degrés sur 1 800 m² aménagé en 1985, adossé à des immeubles d'habitation, situé au fond d'une impasse des Abbesses, tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Jusqu'à ce qu'en janvier 2019, les habitués découvrent que, sur le plateau du haut du jardin, le portique-toboggan-jeux à grimper avait été remplacé par une cage grillagée où une dizaine de personnes peuvent jouer au foot.
C'est la Direction des espaces verts (DEV) qui a installé cet équipement joliment nommé « city-stade ».
Qui avait pris cette décision ? La DEV, la mairie de Paris, la mairie du XVIIIe, un adjoint au maire ? On ne le sait toujours pas mais on a cru comprendre que la mairie d'arrondissement est un peu gênée.
Comment répondre aux nombreuses protestations : un équipement donnant toute satisfaction supprimé sans aucune concertation, des footeux – exclusivement masculins – tirant à l'occasion sur leur joint… Sous la pression des riverains excédés et des utilisateurs déçus, et grâce à une pétition signée par plus de 800 personnes, la mairie organise deux réunions publiques très suivies et assez tumultueuses *(lire à ce sujet notre article Les ratés de la non-concertation dans le Journal n°35 printemps-été 2019)* au cours desquelles le démontage de cette installation est envisagé. Mais la défense du city-stade s'organise autour d'un ancien footballeur professionnel retiré aux Abbesses. Qui ne fait pas dans la dentelle : les défenseurs du toboggan pour tous, garçons et filles, sont les bobos du quartier qui regardent de haut la pratique du foot, éminemment populaire…
Populaire sans doute comme les salaires mirifiques des joueurs professionnels… Entre ces deux factions, le débat est tout de suite houleux. Depuis, ça continue. On notait fin mai : *« Des ados insultent les parents qui leur demandent de fumer leurs joints à l'extérieur ou loin des enfants, on constate des intrusions nocturnes dans le jardin pour rejoindre le city-stade ».* Et aussi une agression à l'arme blanche, une intervention de la police pour saisir des stupéfiants… On nous concèdera qu'il est rare de voir des enfants franchir la grille nuitamment pour utiliser le toboggan…
Y a-t-il encore débat ? Bien difficile pour la mairie de se déjuger ou d'afficher des désaccords entre élus !
Mi-novembre, ce même ex-footballeur annonce sa candidature comme tête de liste dans le XVIIIe arrondissement aux élections municipales de mars prochain, précisant *« La bataille que j'ai engagée pour sauver le city-stade […] a été le déclencheur… »*

D'UN JARDIN L'AUTRE LES DÉRIVES INQUIÉTANTES DU JARDIN PARTAGÉ DES DEUX-NÈTHES

Depuis dix ans, au Jardin des Deux-Nèthes, 24 avenue de Clichy, *dé*CLIC 17/18 « suit » les « mésaventures » du « jardin partagé ». Mais la mairie ne suit pas… Ce « jardin partagé » a été aménagé au fond du jardin des Deux-Nèthes fin 2003.
Assez vite, cette initiative sympathique déçoit puis inquiète la plupart de ses premiers supporters. Installé tout au fond du Jardin, le lieu est en effet rapidement confisqué de fait par des fumeurs de joints, *« de là, on a le temps de voir arriver les tuniques bleues… »*. Et, c'est la loi du marché, la demande suscite l'offre : la consommation entraîne le deal. Rapidement, las des injures et des menaces, les jardiniers de la première heure quittent définitivement les lieux.
Dès 2010, à maintes reprises, nous alertons la mairie d'arrondissement. Sans résultat à part, en mars 2013, une réunion en mairie en présence du commissaire principal du XVIIIe et de deux adjoints au maire, Myriam El Khomri et Pascal Julien. Conséquence : on aperçoit, pendant un temps — trop bref —, des policiers à vélo qui ne peuvent que passer rapidement. Nos messages à la mairie continuent, des dizaines de mails, relatant tous les problèmes rencontrés sur le site : saccages, menaces, rixes…
Sans plus de résultat. A croire qu'il est des élus pour qui, dans un jardin, surtout s'il est « partagé », il ne peut rien se passer de répréhensible, au milieu des coccinelles et des vers de terre : forcément sympa !
Vous avez dit angélisme ? Pas de vagues, pas de conflit avec d'autres élus…
En 2015, dans un courrier à la mairie nous notons que 50 % des parcelles ne sont plus cultivées. Sans suite.
Plus récemment, la cabane du jardin, porte arrachée, laisse voir des classeurs contenant apparemment les archives d'une association, au-dessus d'un matelas en triste état. Quant aux jardiniers, ils ont tout simplement disparu…

Aux Deux-Nèthes, un « jardin partagé » en totale déshérence. Malgré les dizaines d'alertes que nous avons lancées. Dépenser 13 000 € dans sa rénovation ne changera rien si l'on repart avec les mêmes !

Triste déchéance d'un lieu qui s'annonçait prometteur mais qu'il aurait fallu gérer.
En juillet 2019, Modnum, citoyen du XVIIIe, constatant l'état de ce jardin *« aujourd'hui abandonné des enfants des écoles (…) pratiquement à l'état de friche »* dépose un projet de budget participatif : *« Rénovation du jardin partagé du square des Deux-Nèthes »*. La mairie de Paris ne le retient pas, arguant que *« les travaux de rénovation des sols et des clôtures sont programmés pour 2019 et une association gère déjà le jardin partagé »*, ces clôtures de châtaigner que nous avions réussi à faire installer, des années plus tôt, à la place des arbustes, pour rendre plus « visible » le fond de ce jardin. Ce qui ne changea pas grand-chose.
En septembre dernier, la mairie du XVIIIe fait adopter en conseil d'arrondissement 13 000 € pour des travaux de rénovation du « jardin partagé », un budget voté à l'unanimité. Le coût est conséquent.
N'aurait il pas fallu entendre les appels, rappels à l'ordre, adressés aux élus depuis une dizaine d'années ?
Et après ? Quel contrôle sur ce fond de jardin ? On repart comme avant ? Avec les mêmes ?

D'UNE RUE L'AUTRE RÉNOVATION DES RUES DES DAMES ET LA CONDAMINE

Avancée majeure dans la vie et l'agrément de notre quartier, la réfection de la rue La Condamine – entre l'avenue de Clichy et la rue Lemercier –, votée lors des budgets participatifs 2016, a été menée à bien au printemps. Le stationnement côté numéros pairs a été supprimé – à l'exception d'un espace de livraison devant le supermarché Franprix – ce qui a permis d'élargir les trottoirs. Et de créer une véritable voie de circulation pour les vélos à contresens.
Nous en rêvions et nous l'avions suggéré : les plots interdisant aux véhicules de se garer à cheval sur les trottoirs ont été implantés sur les nez de trottoir donnant plus de place à la déambulation des piétons. Seule la durée du chantier (plus de quatre mois pour quelques centaines de mètres) a été un sujet de mécontentement général. D'autant plus que le chantier est resté au point mort pendant plusieurs semaines !
Lors du démarrage des mêmes travaux sur la rue des Dames, les riverains craignaient de subir des nuisances identiques pendant plusieurs mois. Il n'en a heureusement rien été.
Les travaux de la portion située entre l'avenue et la rue Darcet ont été menés dans des délais plus brefs et cette portion a été rendue à la circulation relativement rapidement. La portion qui mène à la rue des Batignolles était en train de se terminer lors de la réalisation de ce journal.

dans notre quartier

GRANDE AFFLUENCE ET BONNE AMBIANCE À LA **FÊTE DU LIVRE DE LA RUE DAVY**

ALORS QUE PARIS AVAIT RETROUVÉ DES COULEURS ESTIVALES, LA FÊTE DU LIVRE DE LA RUE DAVY A CONNU, LE 14 SEPTEMBRE, UNE AFFLUENCE RECORD. TOUTES LES ANIMATIONS ONT RENCONTRÉ UN GRAND SUCCÈS ET LE STAND DE DÉCLIC 17/18 N'A PAS DÉSEMPLI.

Une foule nombreuse se presse rue Davy (à gauche) et sur le stand de déCLIC 17/18 qui n'a pas désempli de la journée (ci-contre). Ci-dessous, l'urne où l'on pouvait voter pour les budgets participatifs. A droite, la fresque réalisée sur place par petits et grands.

Tout au long de la rue Davy débarrassée de ses voitures entre la rue Legendre et la rue Guy Môquet, les stands se succèdent. Pour une somme modique, chacun peut trouver de quoi garnir sa bibliothèque pour les mois d'hiver. Livres pour enfants, beaux livres et éditions de poche s'étalent sur des stands de fortune, souvent proposés pour moins de 2 euros.
Sur certains étals, l'ambiance est à la braderie. *« Je ne souhaite pas rapporter mes magazines chez moi,* confie Vito, qui a étalé des collections de Géo et d'autres ouvrages. *Pour 50 centimes, et même moins, je donne tout.* »
Dans une ambiance bon enfant, jeunes et moins jeunes flânent le long de la rue Davy, jetant un œil discret ou intéressé aux ouvrages proposées. Arrivés devant le stand de *dé*CLIC 17/18, nombreux sont ceux qui, connaissant l'association, saluent les adhérents présents et repartent avec un des derniers exemplaires du journal, fête du Livre oblige.
Des familles avec enfants trouvent leur bonheur dans la littérature jeunesse. Les enfants sont à la manœuvre, la modicité des prix leur permettant de choisir plusieurs ouvrages sans se priver.

BRADERIE ET ANIMATIONS

Le docteur Godard, à l'origine de la manifestation semble omniprésent, accueillant les artistes qui doivent se produire, qui au carrefour avec la rue du Docteur-Heulin, qui rue des Apennins.
Rue Lacroix, c'est une fresque géante qui se réalise sous nos yeux. Artistes en herbe et moins jeunes rivalisent d'audace dans le choix des couleurs et les motifs sont plus figuratifs qu'abstraits.
A midi, une urne éphémère arrive par le haut de la rue. Elle est immédiatement prise d'assaut par les habitants qui veulent voter sur les projets proposés. Les adhérents de *dé*CLIC 17/18 présentent leurs propositions de budget, mais seuls les habitants ou les personnes travaillant dans le XVIIe peuvent voter pour ces projets.

FLÛTE TRAVERSIÈRE ET VIOLONCELLE

Les habitants du XVIIIe voisin sont invités à apporter leurs voix aux deux projets que nous présentons au titre du XVIIIe, soit sur le site Internet des budgets participatifs, soit sur une des urnes installées dans leur arrondissement. Ils ont jusqu'au 22 septembre pour faire adopter leurs projets préférés.
Au même moment, dans le bas de la rue, au carrefour de la rue des Apennins, un duo flûte traversière et violoncelle charme les passants. C'est là que, un peu après 14h30, Rimbaud s'invite à la fête avec le poème *« Le bateau ivre »* récité à plusieurs voix accompagné de la belle musique de la flûte et du violoncelle.
Les élus ne sont pas en reste qui viennent, comme chaque année, à la rencontre des habitants. Année électorale oblige, certains opposants ont eux aussi fait le déplacement.
A 16h30, Lucien Maillard commence une conférence itinérante sur les traces de Rimbaud qui conduira les participants vers la Cité des Fleurs voisine. Pendant tout l'après-midi, l'affluence est maximale, aidée en cela par le beau ciel bleu qui s'est installé sur Paris et par la température clémente qui règne dans la rue Davy : ni trop chaude, ni trop froide.
Ambiance détendue et conditions météo idéales retiennent badauds et vendeurs jusqu'à une heure avancée. Alors qu'un quartet de jazz installé rue du Docteur-Heulin accompagne les premiers à replier leur table, la foule est encore nombreuse à profiter des belles mélodies alors que tout doucement, la nuit tombe sur le quartier.

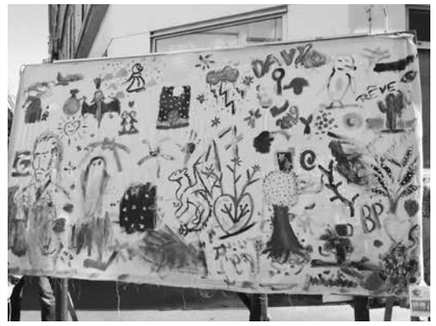

LE DR GODARD, ANIMATEUR ET ORGANISATEUR DE LA FÊTE DU LIVRE, NOUS A FAIT PARVENIR CE TRES BEAU TEXTE SUR LA RUE DAVY.

CENDRILLON ET LA RUE DAVY

Cendrillon avait la permission de minuit, la rue Davy celle de 19 heures… 19 heures 30. Après le douzième coup de minuit, Cendrillon s'enfuyait du bal en courant, dévêtue de ses habits de princesse pour se retrouver en haillons et reprendre sa place de pauvre petite bonne à tout faire chez sa marâtre.
Peu après 19H30, la rue Davy retrouve elle aussi ses haillons, ses salissures, ses excréments, ses voitures qui collent au trottoir, sous les roues desquelles s'accumulent bouteilles, canettes, détritus de toutes sortes, petits immondices quotidiens. Les motos réintègrent à leur tour leurs emplacements réservés où des dizaines de pots d'échappement en rangs d'oignons, tournés vers les immeubles, asphyxient tous les matins les rez-de-chaussée.
Or, la rue Davy n'est pas la princesse d'un conte qui aurait été écrit par Giambattista Basile, Charles Perrault ou des frères Grimm. Aucune pantoufle de vair pour l'arracher à son sort. La rue Davy doit compter sur elle-même, sur ceux qui l'aiment et la respectent.

TENIR LE BON CAP

L'association Du côté de la rue Davy, que beaucoup nomment désormais La rue Davy, par une sorte de métonymie plutôt sympathique, est une minuscule embarcation, plus légère qu'un bouchon, qui depuis dix-sept ans danse sur les flots souvent grisâtres de la citadinité d'un quartier populaire et attachant, une minuscule embarcation mue par un petit équipage dont chaque membre lui donne vie. Si l'un d'eux vient à manquer, le bateau coule.
La rue Davy n'a jamais hissé la grand-voile, n'ayant jamais imploré les vents porteurs des subventions, aquilons et autres zéphyrs trop sucrés et préempteurs. Le petit équipage têtu, fidèle à son cap et à son éthique a toujours avancé à la rame. Si l'un vient à lâcher, le brick perdu va à la dérive, jouet du flux et du reflux.
Pour sa dix-septième fête du Livre, la rue Davy a rendu hommage à Rimbaud… on n'est pas sérieux quand on a 17 ans. Comme souvent, le camarade Soleil était de la partie. Jonchées de livres, poésie, flûte et violoncelle, rock, jazz, fresques et peintures ont, cette année encore, donné des couleurs à la rue, comme le poète en donnait aux voyelles.
Par ce jour bleu d'été, des centaines de riverains, badauds et flâneurs, chineurs, promeneurs et rêveurs, ne sont pas allés dans les sentiers, picotés par les blés, fouler l'herbe menue, mais ont arpenté le macadam de la chaussée, de bas en haut et de haut en bas, de 7 heures à 19 heures 30, chaussée rendue piétonne par la sueur et les coups de rames du petit équipage.

UN PROJET DE MÉTAMORPHOSE

Pour sa dix-septième année, la rue Davy s'est mis en tête un projet de métamorphose, non pas celle seulement d'un jour par an, mais une métamorphose pérenne, une métamorphose qui lui permette, lorsqu'elle abandonne sa robe de bal à 19 heures 30, un samedi par an, d'être vêtue le restant de l'année décemment, proprement, joliment… on n'est pas sérieux quand on a 17 ans.
Les riverains, les amoureux de la rue et du quartier, les fidèles de la fête du Livre, ont souvent le désir de tancer gentiment nos décideurs à qui nous acceptons de déléguer notre pouvoir et qui passent rue Davy, mais seulement le jour du bal, en leur disant à la manière de Baudelaire qui houspillait son mauvais vitrier : *« Comment ? Vous n'avez de verres de couleur ? Des verres roses, rouges, bleus, des vitres magiques, des vitres de paradis ? Impudent que vous êtes ! Vous osez vous promener dans les quartiers pauvres, et vous n'avez pas même de vitres qui fassent voir la vie en beau !* »

DÉAMBULER ET SE CROISER SUR LES TROTTOIRS

Pour ses 17 ans, la rue Davy ne demande pas de vitres magiques ni de vitres de paradis, mais, aidée, soutenue et relayée par les riverains, les habitants du quartier et les associations amies, tous désireux de voir la vie en beau, elle voudrait faire aboutir un projet d'élargissement du trottoir des numéros pairs avec végétalisation de la rue de part et d'autre de la chaussée, harmonieuse et réfléchie, et non pas quelques grains jetés dans une basse-cour, une végétalisation intégrée dans un réel projet de transformation de la rue, qui serait un pas vers une mue progressive du quartier de La Fourche à Guy Môquet.
Ce projet pour la rue Davy, qui pourrait osciller de la « zone de rencontre » à la piétonisation nécessite d'être porté à la discussion en conseil de quartier. La rue Davy ne désire pas être une princesse, ce n'est pas son style et ce ne sont pas là ses origines. Elle est une rue populaire, très empruntée, qui ne court pas après la gentrification. Elle sait qu'elle ne peut être ce qu'elle fut, à savoir une rue aux commerces multiples, mais peut devenir ce qu'elle n'est pas aujourd'hui, une rue propre et arborée où les passants déambulent et se croisent sur les trottoirs… et pourquoi pas sur la chaussée.
On n'est pas sérieux quand on a 17 ans.
La rue Davy remercie tous ceux qui depuis dix-sept ans restent fidèles à cette petite fête d'un jour, cette valse à contre-temps, qui sans eux n'aurait pas pu continuer de tourner. Elle les remercie par avance pour leur soutien dans ce projet.
On n'est pas sérieux quand on a 17 ans
Et qu'on a des tilleuls verts sur la promenade.

BRUNO GODARD, POUR L'ASSOCIATION DU CÔTÉ DE LA RUE DAVY

cadre de vie

LE TRISTE ÉTAT DES **BOULEVARDS DE CLICHY ET ROCHECHOUART QUINZE ANS APRÈS !**

CONSÉQUENCE DE MAUVAIS CHOIX D'ÉQUIPEMENT, DU LAISSER ALLER ET DU LAISSER FAIRE DES POUVOIRS PUBLICS, L'ÉTAT DES BD DE CLICHY ET ROCHECHOUART S'EST CONSIDÉRABLEMENT DÉGRADÉ AU FIL DES ANS, (SUR)FRÉQUENTÉ PAR LES TOURISTES ET LES FÊTARDS. LA RÉCENTE MESURE D'INTERDICTION DE VENTE D'ALCOOL LA NUIT EST UN PREMIER PAS VERS UNE AMÉLIORATION DE CETTE SITUATION. Y EN AURA-T-IL D'AUTRES ?

Le gestionnaire du magasin Sympa, soldeur de vêtements au coin de la rue de Steinkerque, a obtempéré à la suppression du droit d'étalage sur les trottoirs. Il a saisi l'occasion pour refaire totalement sa devanture dans le style des années 1920. Une preuve que l'amélioration est possible quand les élus édictent un arrêté et veillent à son application.
Comment accepter que, trois ans après, les « Bazars-Souvenirs de Paris » continuent à bafouer la loi ?

Au terme de plusieurs années d'études et de travaux, le réaménagement des boulevards Clichy et Rochechouart s'achève en 2005. Ce projet vient de loin. En juin 2001, *dé*CLIC 17/18, d'autres associations du quartier et la presse rencontrent, sur le terre-plein du boulevard de Clichy, Bertrand Delanoë, accompagné de Jacques Bravo et Annick Lepetit, maires des IXe et XVIIIe arrondissements, tout trois fraîchement élus. A l'ordre du jour, le stationnement sauvage des cars de tourisme sur le boulevard, moteur en route, l'hiver pour le chauffage, l'été pour la climatisation.
Nous saisissons l'occasion pour poser la question du réaménagement du terre-plein central « *avec notamment des lieux de repos (tonnelles, plates-bandes fleuries) et des points d'animation comme des petites guérites pour la vente de la presse, de boissons ou friandises* » (1) et, déjà, le réaménagement de la place de Clichy.
Par chance, une réunion est organisée à l'hôtel de ville début juillet en présence des élus et des ingénieurs de la voirie !

Les exemples ne manquent pas pour illustrer l'état calamiteux de ces boulevards empruntés chaque année par des millions de touristes. Si des investissements lourds en rénovation sont nécessaires (photo de gauche), une meilleure utilisation des moyens humains pourrait supprimer bien des causes de nuisances. Qui prendra ce problème à bras le corps ?

A L'EXEMPLE DES RAMBLAS DE BARCELONE

Unanimité sur l'état des lieux : un terre-plein central amputé par deux contre-allées ouvertes au stationnement et à la circulation des véhicules motorisés (98 places boulevard de Clichy), un sol gravement dégradé après plus d'un siècle de fêtes foraines, une forte proportion des platanes malades ou abattus, un éclairage indigent.
Jacques Bravo souhaite créer *« une continuité de Barbès à Clichy à l'exemple des Ramblas de Barcelone »*.
On en est loin en 2019 ! Où est le beau pavage, où sont les marchés aux oiseaux, aux fleurs, aux timbres-poste… ?
Jacques Bravo, qui était aussi président de la commission des Finances au conseil de Paris, assurait ne pas être hostile à la suppression des étalages *« eu égard à la faible rentabilité des droits perçus et à la très grande difficulté à contrôler les emprises au sol ou même la simple autorisation »*. (1) C'était la position de *dé*CLIC 17/18.
Il faut attendre 2016 pour que la seule mairie du XVIIIe décide de supprimer les étalages sur le boulevard… Mais des étalages, il en reste comme on verra plus loin !
Après une nouvelle réunion publique organisée au lycée Jacques Decour l'été 2002, nous annonçons *« La réhabilitation démarre fin 2002 »*, en publiant dans notre Bulletin n°12 (2) le plan de coupe des architectes voyers, élaboré après étude et confrontation de dix versions différentes : terre-plein élargi à 17 m avec deux pistes cyclables séparées des piétons par des barrières végétales ; de part et d'autre, deux voies bus-taxis de 3,20 m roulant à gauche en site propre ; deux voies de circulation automobile de 3,50 m sur une seule file ; deux zones de stationnement et livraison de 1,80 m ; trottoirs de 4 m côté XVIIIe, de 3 m côté IXe. C'est ce qui sera réalisé.
Le remplacement des platanes malades par des tulipiers ou des arbres à fleurs moins dévoreurs d'espace est annoncé. On aura de ces micocouliers chers à Mireille Mathieu, eux aussi réputés indestructibles.
Le réaménagement du boulevard de Rochechouart en 1995 : suppression des contre-allées, nouvelles plantations, éclairage modernisé, préfigure le réaménagement du boulevard de Clichy. Des travaux complémentaires sont livrés début 2005.

ÇA AVANCE… DOUCEMENT !

Le coup semblait bien parti avec l'ouverture au public d'un premier tronçon en mai 2003 après six mois de travaux. On découvre un sol clair très salissant, des plantes supportant mal l'été. Après six mois de réflexion, les travaux reprennent, le terre-plein central est finalement livré par tranches successives jusqu'en avril 2005. Impatients, nous titrons dans le Bulletin n°14-15 (3) *« Ça avance… doucement »*.
Les travaux de réhabilitation de la place de Clichy – premières réunions publiques de concertation fin 2003, livraison septembre 2009 – puis de l'avenue de Clichy de la place à La Fourche nous enseigneront la patience…
Le boulevard rénové, c'est vraiment mieux ! C'est notre commentaire en juin 2010 (4). Nous ajoutons *« et pourtant »*…
Certes, la circulation automobile fonctionne plutôt bien sur les chaussées nord et sud alors que, pendant la phase de concertation, des esprits chagrins avaient prédit le pire : en 2002, on trouvait encore des partisans acharnés du « tout bagnole » !
Mais nous pointons des manques, des dysfonctionnements. *« Le week-end, le boulevard est sale : canettes, bouteilles cassées, papiers gras, emballages de fast-foods »*. Et nous dénonçons *« des équipements mal conçus ne résistant pas à l'usage comme les barres métalliques basses qui entourent les plates-bandes, affaissées et cassées, ou les grilles en mailles métalliques installées au bord des chaussés »* et encore *« le stationnement sauvage des motos et scooters sur le mail, à proximité de parkings qui leur sont réservés »* et enfin *« la multiplication des baraques et tréteaux à proximité immédiate des bouches de métro proposant au chaland des souvenirs de Paris (sic) made in pays à main-d'œuvre bon marché »*.

EN CET AUTOMNE 2109, OÙ EN EST ON ?

Quinze ans après la rénovation de l'ensemble des boulevards Clichy-Rochechouart, l'état de ce mail est consternant. Les restrictions que nous faisions en 2010 sont plus que jamais évidentes !
De Clichy à Anvers, le boulevard est fréquenté jour et nuit par Parisiens et touristes. On a honte de ce qu'ils peuvent découvrir. La surfréquentation, surtout le comportement de certains usagers, ont leur part dans la dégradation des lieux. Nous y reviendrons.

Le végétal est particulièrement dégradé. Certes, les arbres plantés en 2014 ont grandi mais où sont les plates-bandes fleuries annoncées ? Ces plates-bandes, assez profondes pour que fleurs et arbustes puissent s'épanouir, avaient été entourées de bordures plates en granit surmontées de barres plates en métal. Assez vite, ces barres, sous calibrées, plient sous le poids des usagers. Elles n'étaient pas prévues pour qu'on s'y pose, mais y avait-il quelqu'un sur le terrain pour le déconseiller ? On a fini par les retirer. De ce fait, le granit a été encore plus fragilisé et de nombreuses plaques, descellées, ont disparu ou sont éparpillées sur le sol. Au pied des arbustes, la terre a pauvre mine, il s'est trouvé pourtant des gens pour en voler… Par endroits, elle est creusée : des riverains affirment que c'est là que des dealers planquent leurs produits.
Entre des amas de canettes et de bouteilles, retirées régulièrement, pas assez souvent, pourtant, çà et là des cendres de feu de bois façon boy-scout. Qu'on puisse allumer des feux de bois dans les plates-bandes du boulevard, peut-être pour y griller des saucisses, cela témoigne du sérieux de la surveillance ! Au fait, quel est le service chargé de cette surveillance, et à qui rend-il des comptes ?
C'est entre Place Clichy et Blanche que la dégradation, le laisser-aller sont les plus visibles et c'est là aussi qu'il y a le plus d'attroupements de personnes alcoolisées. On a ici un double problème, d'entretien et de surveillance.

Défaut d'entretien du mobilier urbain. Depuis quarante ans, on connaît la théorie du carreau cassé qu'il faut réparer au plus tôt de crainte que tous les carreaux ne soient cassés. Ces plaques de granit, c'est dès qu'elles ont été descellées qu'il aurait fallu intervenir. Il existe un cercle vicieux de la dégradation.
C'est peut-être parce que les bordures sont en triste état que des gens s'autorisent à balancer leurs canettes. Mais ces matériaux n'étaient pas adaptés à un lieu qu'on savait très fréquenté, de ces lieux du Paris où on s'amuse.

Défaut d'entretien quotidien. Cela relève des services de la propreté. Mais, chantait Mistinguett « çà, c'est Paris… » On nous dit qu'il n'y a plus de conflit entre la direction de la propreté et celle des espaces verts pour savoir qui nettoie les plates-bandes. Dont acte. On nous dit aussi que les services de la propreté interviennent quotidiennement. Force est de constater qu'ils n'interviennent pas assez fréquemment.
La ville a bien installé de grandes poubelles caparaçonnées de planches : à leur pied, des dizaines de bouteilles… Un container à vêtements usagés, incongru en ce lieu, déborde de bouteilles. Bouteilles, bouteilles… De nouvelles corbeilles ont été installées récemment, elles sont déjà taguées.

REDELE
PARKING
1 HEURE*
DE STATIONNEMENT
offerte
P
11 rue Forest - 75018 Paris
(Place de Clichy)
Tél. 01 43 87 57 18
DCL2020
Sur présentation de ce coupon, offre non cumulable, valable jusqu'au 31/12/2020.
*Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Pour tout stationnement de 2 heures minimum.

cadre de vie

Ce mobilier urbain est systématiquement recouvert d'affiches bariolées annonçant des concerts *(notre photo)*. Cela vaut surtout vers Pigalle et Anvers, jusqu'aux plots bordant les trottoirs, systématiquement encapuchonnés. Pas sûr que cette privatisation de fait soit tout à fait légale. Mais « Paris aime la fête ! »

Défaut de surveillance aussi. Presque tous les jours, et pas seulement l'été et les jours de match, des groupes stationnent sur le mail comptant jusqu'à quatre-vingt individus, chacun consommant bière, vin et alcools forts en grande quantité.
Ces bouteilles que l'on retrouve au sol et dans les plates-bandes, ou brisées jusque sur les pistes cyclables. Et puis ça fait pisser…

Les toilettes Decaux sont totalement insuffisantes. Leur fonctionnement est beaucoup trop lent à cause du temps nécessaire au nettoyage automatique.
L'uritrottoir installé à proximité immédiate du monument à Charles Fourier relève-t-il du gag, de la provocation ou de l'incompétence ? C'est une curiosité beaucoup photographiée par les touristes. Le problème demeure. Il a été récemment enlevé. Rejoindra-t-il le Musée d'Art Moderne ?
Et puis la boisson monte à la tête. Des riverains nous confient que des femmes font des détours, évitant le mail du boulevard pour ne pas être importunées.

UN ESPOIR D'AMÉLIORATION ?
Le 8 juillet 2019, le préfet de police a édicté un décret élargissant le décret du 11 mars 2015 réglementant la consommation d'alcool sur la voie publique dans le secteur de la place de Clichy à certaines voies des VIIIe, IXe, XVIIe et XVIIIe arrondissements.
Le préfet de police précise le 12 juillet 2019 dans une lettre à la maire du IXe : « *Cet arrêté ne prévoyait pas l'interdiction de vente à emporter de boissons alcooliques. Or le directeur territorial de la sécurité de proximité de Paris a signalé récemment des troubles récurrents à l'ordre public et des nuisances dans ce secteur liés à la vente à emporter de boissons alcooliques sur la voie publique. De ce fait, j'ai souhaité élargir le périmètre de cet arrêté (…) Comme vous l'avez demandé, le nouveau secteur délimité intègre également le triangle formé par les places de Clichy, d'Estienne d'Orves et Blanche. J'ai également ajouté l'interdiction de vente à emporter de boissons alcooliques. »*
Nous comprenons que, depuis ce décret, notamment dans ce secteur du boulevard de Clichy, la vente d'alcool à emporter est interdite de 21 heures à 7 heures, horaire défini par le décret du 11 mars 2015. Reste à faire appliquer ce décret sur le terrain. Cela relève de la police nationale et de la DPSP. On conçoit qu'il ne soit pas facile de verbaliser un groupe de quatre-vingt buveurs. Il est certainement moins difficile d'intervenir auprès des magasins vendant de l'alcool. Les magasins appartenant à de grands groupes ont immédiatement appliqué l'arrêté préfectoral : à 21 heures, des bâches recouvrent les rayons vins et alcool. Mais les nombreuses épiceries qui ont fleuri, une dizaine sur le boulevard de Clichy, certaines annonçant « ouvert jour et nuit », travaillent surtout la nuit. On peut penser que l'essentiel de leur chiffre d'affaires est réalisé par la vente nocturne de boissons alcooliques.
C'est le rôle des différents services de la République de faire respecter cet arrêté. Peut-être trouvera-t-on alors moins de bouteilles cassées dans l'espace public. Ce serait aussi une mesure symbolique qui romprait avec ce sentiment, une réalité, qu'il existe des zones où lois et règlements peuvent ne pas être appliqués.

ETALAGES : LA LOI BAFOUÉE !
Ainsi du règlement municipal régissant le droit d'étalage. Pendant des décennies, les trottoirs des boulevards de Clichy et Rochechouart ont été envahis par des étalages de tout et de n'importe quoi.
On assistait à une privatisation de fait de l'espace public.
En 2016, la mairie du XVIIIe décide de supprimer tout étalage sur ces boulevards, à l'exemple de la décision prise en 2013 pour l'avenue de Clichy, entre la place et La Fourche, interdiction ne concernant pas les terrasses de cafés et restaurants respectant la réglementation en vigueur.
Heureuse surprise, la plupart des commerces respectent cette décision.
On peut voir dans le secteur d'Anvers des magasins qui, pendant des décennies, avaient étalé sur des trottoirs très étroits des cartons débordant de marchandises, rentrer cette marchandise et en profiter pour refaire une jolie façade commerciale en harmonie avec les immeubles voisins *(voir en page 9)*.
Mais il est une catégorie de commerces qui ne se sent nullement concernée par une décision qui, après tout, n'est édictée que par les élus municipaux… Il s'agit de ceux qui se nomment un peu vite « Souvenirs de Paris » *(notre photo)*.

Nous en avons compté sept sur le boulevard de Clichy (y compris sur la place de Clichy) et cinq sur le boulevard Rochechouart. Douze commerces sur les 1 600 m de ces deux boulevards ! Il en est d'autres encore dans les rues voisines mais là, les étalages ne sont pas interdits.
Tous proposent le même assortiment de tours Eiffel, de bonnets, écharpes, tout cela importé de pays à bas coût de main d'œuvre.
Souvenirs de Paris ? Paris vaut mieux sans doute.
Ce comportement devrait interpeller les élus qui ont voté ce texte !
On est en droit de s'interroger sur la réaction ou le manque de réaction des services municipaux. Ils ont pourtant à leur disposition un arsenal de sanctions financières et administratives.

PHILIPPE LIMOUSIN

(1) Bulletin déCLIC 17/18 n°11 automne 2001
(2) Bulletin déCLIC 17/18 n°12 été 2002
(3) Bulletin déCLIC 17/18 n°14-15 été-automne 2004
(4) Bulletin déCLIC 17/18 n°21 printemps 2010.

DES PAROLES AUX ACTES

A l'occasion des élections municipales de mars 2014, *dé*CLIC 17/18 avait adressé un questionnaire aux représentants des listes en présence dans les XVIIe et XVIIIe arrondissements, les unes concernant Paris en général, les autres ces deux arrondissements. (1)
Une de nos questions portait sur les boulevards de Clichy-Rochechouart.
« Vous engagez vous
- à faire le bilan des terre-pleins Clichy-Rochechouart dégradés et à assurer un entretien quotidien ? Des millions de touristes y passent : quelle image de Paris !
- à contrôler les étals démontables, stands, échoppes qui occupent l'espace public, parfois sans autorisation, le plus souvent pour proposer des objets ou « souvenirs » de médiocre qualité made in « pays à très bas salaires » (…). La ville doit proposer à ses visiteurs des produits locaux (via un label ?) »

Réponse d'Eric Lejoindre, majorité municipale
« Un bilan ce cet aménagement pourrait être envisagé : l'aménagement en tant que tel, la piste cyclable et son fonctionnement (…), la propreté sur l'ensemble de l'axe et les pistes de réflexion pour améliorer son attractivité et son embellissement compte tenu que c'est très souvent sur cet axe que débouchent les millions de touristes qui montent ensuite à Montmartre.
La ville de Paris souhaite inscrire le « Fait à Paris » comme un label et il serait logique que les produits en vente sur les places autorisées par la Ville fassent la promotion de ces produits. Nous demandons que ce principe soit inscrit dans les nouvelles conventions signées avec les petits marchands sur la voie publique. Les marchands non autorisés ne sont pas tolérés et leur présence sur l'espace public est une infraction qui doit être sanctionnée. »

Réponse de Pierre-Yves Bournazel UMP, UDI, Modem et citoyens indépendants
« Le terre-plein central est emprunté par des millions de touristes et habitants chaque année. Il doit être entretenu afin de présenter la meilleure image possible de notre ville. Je propose un renforcement des amendes pour toutes les personnes et entreprises qui détériorent l'environnement ou le pavé parisien.
Je propose la création d'un label Montmartre qui protégera les artistes et les commerçants qui favorisent la création montmartroise. Les onze millions de touristes qui viennent chaque année (…) doivent savoir ce qui est créé à Montmartre et ce qui ne l'est pas (…). »

Selon la formule consacrée, nos lecteurs apprécieront.

(1) Retrouvez nos questions et leurs réponses 2014 sur le site declic1718.org + Nos Dossiers

LA RUE DAVY VEUT SE REFAIRE UNE BEAUTÉ

CETTE PETITE RUE, QUI RELIE LA RUE GUY MÔQUET A L'AVENUE DE SAINT-OUEN, RESTE BIEN DISCRÈTE, SAUF LORSQU'ELLE ACCUEILLE CHAQUE ANNÉE LA FÊTE DU LIVRE. SOUS L'IMPULSION D'UN COLLECTIF DE RIVERAINS, ELLE VEUT ETRE ANIMÉE TOUTE L'ANNÉE.

Lors de la création de la rue Davy, qui intervient au milieu du XIXe siècle, la ville de Batignolles-Monceau ne faisait pas encore partie de Paris.
La rue du Docteur-Heulin n'était qu'une impasse (impasse Trézel), qui donnait alors sur une parcelle de champs. C'est en 1860, lors de l'extension de Paris du mur des fermiers généraux à l'enceinte Thiers que cette commune qui s'urbanise rapidement avec l'implantation d'industries mécaniques est intégrée au XVIIe arrondissement.
On donna, tout d'abord, à cette nouvelle rue le nom de rue Sainte-Elisabeth. Puis, en 1864, elle prit le nom du chimiste anglais Humphry Davy (encore connu surtout pour la mise au point des lampes de mineurs censées supprimer les risques d'explosions nommées « coups de grisou »).
Les commerces s'y développèrent rapidement. Il y en avait du monde qui la traversait. De nos jours encore, ses petits immeubles font écho à ce passé villageois et champêtre.
Aujourd'hui, de plus en plus d'habitants succombent au charme discret de cette petite rue, trait d'union entre le quartier des Grandes Carrières et celui des Epinettes.
Une habitante qui refait la devanture de son actuel appartement en RDC et qui était jadis, une fromagerie-crémerie ; un hôtel trois étoiles aménagé dans un immeuble ancien ; des habitants qui ornent les potelets de jolis pots de plantes et de fleurs, etc. Deux foyers logements sortent de terre aux deux extrémités de la rue. Quelques pas-de-porte commencent à accueillir des activités qui participent à l'animation de la rue au quotidien. Mais ils sont encore trop peu nombreux.

La rue Davy, vue du croisement avec la rue Guy Môquet. A gauche, la petite placette végétalisée, malheureusement encore trop souvent encombrée de motos et de détritus.
A droite, le foyer des jeunes travailleurs en construction. Un autre foyer du même type est érigé en haut de la rue.

Unis par le désir de redonner à la rue Davy son caractère champêtre, un collectif de riverains s'est spontanément créé pour travailler sur la végétalisation de la rue.
Très prochainement, de grands bacs avec des arbres y seront implantés côté ouest ce qui permettrait d'y recréer une balade bucolique en lien avec ses rues voisines animées.
Enfin, l'association « Du côté de la rue Davy » étudie actuellement la possibilité de rendre encore plus d'espace aux piétons, comme cela avait été fait côté impair du trottoir en l'élargissant. D'aucuns pensent même à créer une véritable trame verte ce qui suppose de limiter le stationnement et d'implanter des arbres en pleine terre.
Après être longtemps restée endormie, la rue Davy veut enfin retrouver une nouvelle jeunesse.

SEBASTIAN ET SABRINA

cadre de vie

PROLONGEMENT DU TRAMWAY T3B : DÉJÀ UN AN !

APRÈS QUATRE LONGUES ANNÉES DE TRAVAUX, LES RIVERAINS ONT PU CONSTATER QUE LEUR PATIENCE ÉTAIT RÉCOMPENSÉE : L'ENVIRONNEMENT DES BOULEVARDS DES MARÉCHAUX, ENTRE LA PORTE DE LA CHAPELLE ET LA PORTE D'ASNIÈRES EST INCOMPARABLEMENT PLUS AGRÉABLE. MÊME SI TOUT EST LOIN D'ÊTRE PARFAIT !

Le 24 novembre 2018, en présence de nombreuses personnalités, le prolongement du tramway T3b est inauguré. Il voit son parcours se poursuivre jusqu'à la porte d'Asnières : 4,3 km supplémentaires, 8 nouvelles stations et 90 000 voyageurs par jour attendus sur ce nouveau tronçon.
Ce prolongement permet au T3 de relier entre eux quatre arrondissements supplémentaires (XXe, XIXe, XVIIIe et XVIIe arrondissements) et de mieux desservir des secteurs en pleine mutation économique, démographique et urbaine.

DES BOULEVARDS REQUALIFIÉS
Rappelons les ambitions du T3b : *« proposer une nouvelle répartition des moyens de transport (tramways, voitures, piétons, vélos, etc.), tout en réaménageant l'espace public et en augmentant la présence du végétal ».* Objectif atteint : le réaménagement complet des boulevards a rebattu les cartes des modes de déplacement : beaucoup moins de circulation automobile, des pistes cyclables qui courent tout le long du tracé, des trottoirs rénovés et élargis. Le comblement des trémies (passages souterrains) a permis de créer une continuité urbaine qui faisait défaut. La reconquête annoncée de l'espace public s'est réalisée.

UNE OFFRE DE TRANSPORT GRANDEMENT AMÉLIORÉE
Ces travaux ont également été l'occasion de repenser les réseaux concessionnaires : eau, gaz, téléphone, internet, électricité. Circulation douce mais aussi végétalisation : la trame végétale du gazon sur les voies a fortement adouci l'impression de minéralité omniprésente auparavant. Les arbres abattus ont été remplacés et leur nombre a augmenté. Dommage qu'il faille attendre désormais des années pour les voir s'étoffer…
Des boulevards requalifiés, certes, mais on peut déplorer que ces réaménagements n'aient pas été suivis d'une amélioration de l'offre commerciale. La faute au faible nombre de pas-de-portes disponibles ou à la frilosité d'investisseurs ?
Le tramway fait désormais l'unanimité en tant que transport fiable et confortable. Nous ne parlerons pas de son faible impact environnemental tant il est évident.
Le T3 dans son ensemble est aujourd'hui le tramway le plus emprunté de toute l'Ile-de-France. De nombreuses correspondances avec le RER, le métro ou les bus ont énormément facilité le quotidien des Parisiens et des Franciliens. Que de temps économisé ! Le prolongement du T3b c'est aussi la fin du PC3, ce bus circulant sur les Maréchaux entre les portes de la Chapelle et Maillot. Un bus surnommé la ligne 13 des bus : bondé, chaotique, aux fréquences aléatoires.

VICTIME DE SON SUCCÈS
Tout irait bien dans le meilleur des mondes si le tramway n'était pas victime de son succès car, malgré une fréquence d'une rame toutes les quatre minutes en heure de pointe et toutes les sept minutes en journée, la saturation le guette déjà. Une saturation qui est déjà la norme le week-end à cause de temps d'attente dépassant parfois les dix minutes.
Nous attendons avec impatience les statistiques voyageurs qu'Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports de la région Ile-de-France (anciennement STIF), fournira en fin d'année et quelles décisions seront prises pour améliorer les fréquences.
Il y a aussi, comment ne pas en parler, cette traversée du nord-est de Paris, notamment les portes de Clignancourt et de la Chapelle, qui draine quotidiennement son lot de mendiants toxicomanes. Les voyageurs sont témoins de toute la misère et la détresse du monde. Situation anxiogène pour tous.

UN CODE DU TRAMWAY
Le non-respect de la signalisation de la part des automobilistes et des piétons en plus d'être un sujet de sécurité pour tous, génère un ralentissement, un défaut de régularité de la ligne, voire une interruption du trafic avec des conséquences pour l'ensemble des voyageurs.
Si, heureusement, aucun décès n'a encore été déploré, de nombreuses collisions ont eu lieu. La RATP a lancé à ce sujet une campagne intitulée : « Croisez son regard, pas sa route ». Son objectif : sensibiliser les usagers de la voirie (véhicules, piétons, vélos, trottinettes) et les voyageurs au respect de la signalétique particulière du tramway (feux, panneaux, voyants…) et aux comportements à adopter aux abords des voies. Un « code du tramway » en somme.

DES QUESTIONS SUR LE FUTUR PROCHE
Plus rien n'arrête le mouvement, la ligne du T3b va être prolongée vers la porte Dauphine. Les travaux viennent de débuter et s'achèveront en 2023. 74 000 nouveaux voyageurs par jour vont s'ajouter au flux existant. Si nous nous félicitons de pouvoir rejoindre plus facilement la porte Maillot, quelles seront nos futures conditions de transport ?
Cette question devra nécessairement être prise en compte avant la future mise en service.

VITO D'ALESSANDRO

BILAN MITIGÉ POUR NOS TROIS PROJETS DE **BUDGETS PARTICIPATIFS 2019**

AVEC UN SEUL DE NOS PROJETS DE BUDGETS PARTICIPATIFS ADOPTÉ EN 2019 - IL EST VRAI EN TÊTE DE TOUS LES PROJETS PRÉSENTÉS DANS LE XVIIe - LE SUCCES N'EST PAS A LA MESURE DE L'ÉNERGIE DÉPLOYÉE PAR NOS ADHÉRENTS. IL FAUT MAINTENANT ATTENDRE 2021 POUR, PEUT-ETRE, (RE)PRÉSENTER NOS PROJETS ÉCARTÉS ET EN IMAGINER D'AUTRES.

La consternation se mêlait à l'allégresse et à l'incompréhension lors des résultats des votes aux budgets participatifs 2019. Si notre projet de réfection des trottoirs de l'avenue de Clichy (projet XVIIe) était arrivé en tête avec 2047 votes, nous avions fait chou blanc dans le XVIIIe : nos deux projets (« Un terrain de pétanque-molky dans le jardin des Deux-Nèthes » et « Valoriser et rendre plus accessible le cimetière de Montmartre ») ne faisaient pas partie des projets lauréats.
Incompréhension, car nous avions déployé une belle énergie pour les faire adopter et que, pour le cimetière, la Villa des Arts s'était associée au projet et avait de son côté fait campagne. Et que notre association était intervenue de la même manière dans les deux arrondissements : diffusion de 2000 exemplaires d'un flyer format A4 recto-verso présentant nos trois projets dans des commerces, des halls d'immeubles, aussi à la fête du Livre de la rue Davy, envoi d'un mail à l'ensemble des adhérents de l'association et bien au-delà, appelant à voter et faire voter pour ces projets.

UN PROJET REPRIS PAR LA MAIRIE DE PARIS ET CELLE DU XVIIIe
Nous avons donc essayé de comprendre ce qui s'était passé. L'examen des résultats des votes dans le XVIIIe a soulevé plus d'interrogations qu'il n'a apporté de réponses. Si le projet de terrain de pétanque-molky n'a recueilli que 462 votes - bien loin du dernier projet retenu (Eclairer l'église Saint-Bernard et restaurer sa flèche avec 903 suffrages) -, le cimetière de Montmartre n'en était pas loin (855 votes). Dont acte. D'autant plus que plusieurs sources nous ont rapporté que ce projet était maintenant repris par la mairie de Paris et par celle du XVIIIe et qu'il y avait de bonnes chances qu'il soit mené à bien dans un délai raisonnable.
DéCLIC 17/18 n'est pas dans le tout ou rien. Nous saluons donc la mise en œuvre de ce projet auquel nous apportons notre soutien depuis de nombreuses années. Comme nous avions acté en février dernier la mise à l'écart de notre projet d'installer des panneaux informant de la biodiversité dans le parc Martin Luther King, la mairie du XVIIe le reprenant à son compte.

INCOMPRÉHENSION ET DOUTES
En consultant les suffrages recueillis par les projets non adoptés, nous avons constaté que le projet « Mise en valeur du pont Caulaincourt » a recueilli 972 votes, ce qui le met en position d'être retenu, les deux derniers projets figurant sur la liste des projets adoptés ayant recueilli respectivement 961 votes pour « Arts visuels et numériques pour tous » et 903 votes pour « Eclairer l'église Saint-Bernard, restaurer sa flèche ».
Nous avons donc écrit au maire du XVIIIe Eric Lejoindre et à Pauline Véron, adjointe à ma maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse pour faire part de notre incompréhension – tous les projets adoptés dans l'arrondissement étaient estampillés « quartiers populaires » – et demander des explications. Nous écrivions : *« Nous attendons de vous que vous nous expliquiez pourquoi le projet Pont Caulaincourt qui, certes, ne portait pas le label « quartiers populaires » ne figure pas sur les listes des projets retenus. Nous nous interrogeons sur les causes de cette disgrâce. Erreur dans le décompte des voix ou dans la présentation des résultats, défaut de label ? N'y aurait-t-il pas de fait une différence de traitements entre les quartiers de l'arrondissement ? »*

UN MOIS POUR UNE RÉPONSE
Ces deux courriers n'ont pas reçu d'autre réponse que celle de Pauline Véron nous annonçant dès réception *« une réponse rapide »*. Il a fallu attendre que nous rencontrions l'adjointe dans le cadre des Rencontres nationales des Budgets participatifs le 7 novembre pour que la mairie du XVIIIe nous envoie la réponse élaborée conjointement plus de deux semaines auparavant et apparemment bloquée à la mairie du XVIIIe. Une réponse pour le moins alambiquée : *« S'agissant des projets que vous avez défendus cette année et de vos interrogations sur la désignation des projets lauréats, nous vous confirmons que l'un des objectifs assignés au budget participatif est de favoriser l'émergence et le financement de projets citoyens dans les quartiers populaires […]. Concrètement, cela se traduit par le fait que, dans le XVIIIe, 80 % de l'enveloppe est réservée aux projets issus de ces quartiers. […] C'est pourquoi, pour un* ***nombre égal de suffrages,*** *un projet situé en quartier populaire pourra être retenu, quand un autre projet situé hors de ces quartiers, ayant recueilli un nombre de voix équivalent, ne le sera pas. »*
Sauf que 972 votes n'équivalent pas à 903 votes. Nous y reviendrons.

IGNACE MANCA

MUNICIPALES 2020 : NOS QUESTIONS AUX CANDIDATS

NOUS AVONS ADRESSÉ AUX PRINCIPALES TÊTES DE LISTE NOS QUESTIONS CONCERNANT LES SUJETS QUI INTÉRESSENT NOS QUARTIERS ET PLUS LARGEMENT NOTRE VILLE. NOUS PUBLIERONS DÈS RÉCEPTION LEURS RÉPONSES SUR NOTRE SITE INTERNET (WWW.DECLIC1718.ORG).

1 – TRANSPORTS – CIRCULATION
Que comptez-vous faire
1/1 –Pour **faire respecter le code de la route** : installation de radars feux rouges pour diminuer le nombre de feux rouges grillés (rappel : les conseillers d'arrondissement des XVII et XVIIIe réunis en novembre 2014 ont été favorables à l'installation d'un radar feu rouge avenue de Saint-Ouen au croisement de la rue Fauvet. Il n'est toujours pas installé cinq ans après malgré l'accord du Préfet de police) ;
1/2 – Pour **faire respecter la limitation de vitesse** sur les avenues de Saint-Ouen et de Clichy par la pose de radars automatiques ;
1/3 – Pour faire **respecter les couloirs de bus,** les places de livraison, verbaliser systématiquement les stationnements en double file.
1/4 – Pour appliquer dans les faits **l'interdiction de stationnement des 2RM sur les trottoirs**. Et mettre fin à la gratuité du stationnement des 2RM.
1/5 – Pour mettre fin aux désordres consécutifs aux **trottinettes électriques** en installant des places de stationnement dédiées type Vélib.
1/6 – Etes-vous prêts à **lancer une campagne d'information** (par les panneaux d'information municipaux par exemple) sur le thème « vous arrêtez votre véhicule, coupez le contact ». Cela vaut pour :
- les cars de touristes (dont il arrive que le moteur tourne à l'arrêt, alors que le car est vide, l'été pour la climatisation, l'hiver pour le chauffage).
- les bus RATP qui ne sont pas encore tous hybrides ou stop and go. Cela concerne particulièrement les bus stationnés aux terminus des 68 en haut de la rue de Clichy et 30 place Pigalle.
- les véhicules particuliers et de livraison à l'arrêt, conducteur au volant pour les mêmes mauvaises raisons que les cars de tourisme.

2 -VOIRIE (ET ENVIRONNEMENT) + QUALITE DE LA VIE
Que comptez-vous faire ?
2/1 - Pour **garantir aux piétons l'usage des trottoirs** en endiguant leur occupation par les terrasses et étalages illégaux ;
2/2 – Pour faire appliquer les lois et règlements réprimant le **tapage diurne et nocturne** (par exemple en installant davantage de méduses mesurant le nombre de décibels) et en appliquant une verbalisation réellement dissuasive en particulier quand il y a occupation abusive de l'espace public par les consommateurs.
2/3 – Pour entreprendre un **réaménagement du terre plein des boulevards de Clichy et Rochechouart**, très dégradés quinze ans après leur réaménagement, et à en assurer un entretien permanent ?
2/4 – Pour **contrôler les étalages** démontables, stands et échoppes qui occupent l'espace public parfois sans autorisation, le plus souvent pour proposer des objets ou « souvenirs » de médiocre qualité made in « pays à très bas salaires » ?
2/5 – Pour faire respecter par l'opérateur Clear Channel, dans le cadre du remplacement des panneaux publicitaires, **les 1,60 m de trottoir libre** comme le prévoit la réglementation.
2/6 – Pour donner des moyens supplémentaires à la Direction des Espaces Verts pour **permettre un réel verdissement de nos quartiers** (équipement et surtout entretien).
2/7 – Pour limiter à une journée par semaine la possibilité de **déposer des objets encombrants** sur la voie publique.
2/8 – Pour **aménager les pieds d'arbres** afin d'éviter qu'ils soient utilisés pour toutes sortes de déchets.
2/9 - Pour **étudier le remplacement de la couverture de bitume des rues et trottoirs** par un procédé plus écologique et réduisant la chaleur en été.

3 – COMMERCES
Etes-vous prêts ?
3/1 – **A lutter contre la mono-activité commerciale** (en particulier quand des rues entières sont colonisées par des restaurants ou cafés) en émettant un avis défavorable (là où ils sont en surnombre) pour l'implantation de certains commerces, voire en préemptant les pas de porte disponibles pour en contrôler l'attribution.
3/2 – A élargir administrativement et géographiquement les compétences de la SEMAEST. Et à augmenter son budget pour une meilleure efficacité.
3/3 – **A faire appliquer la réglementation concernant les vitrines** (vitrophanies occultantes), verbaliser les commerçants qui installent des chevalets sur l'espace public et demander systématiquement l'accord de l'Architecte des bâtiments de France pour toute modification de façade commerciale (rideaux de fer « décorés », éclairages clignotants…).
3/4 – A mettre fin, enfin, à **l'activité des vendeurs à la sauvette**, en activant les moyens de la police nationale et de la DPSP et en utilisant tous les moyens réglementaires (confiscation des denrées en vente par exemple). Et en remontant les filières d'approvisionnement.
3/5 – A appliquer aux baux commerciaux le même **contrôle des loyers** que l'on a appliqué à Paris aux baux d'habitation.

4 – INCIVILITÉS
Que comptez-vous faire pour **améliorer l'efficacité des agents** chargés de la propreté, du contrôle des étalages, des parcs et jardins et plus généralement des agents de la DPSP ?

5 – TRAVAUX
Que comptez-vous faire
5/1 – Pour obtenir une **meilleure coordination** des différents opérateurs intervenant sur l'espace public (Enedis, CPCU, opérateurs téléphoniques) dans le but d'éviter une occupation chronique de l'espace public.
5/2 – Pour contrôler l'occupation abusive de l'espace public (au-delà d'une durée négociée lors de la signature) – chaussées et trottoirs – par des **chantiers qu'ils soient publics ou privés** ? Quelles sanctions financières ? Quels moyens pour les recouvrer ?

L'emprise sur l'espace public du chantier de l'immeuble d'habitation situé au 105 avenue de Clichy. Une occupation qui n'en finit pas alors que le gros-œuvre semble terminé depuis longtemps.

6 - ACTION MUNICIPALE - STRUCTURES DE CONCERTATION
Que comptez-vous faire
6/1 – Pour **relancer la concertation** compte tenu de la déliquescence de l'activité des Comités de Quartier ?
6/2 – Pour **rendre enfin efficaces les déambulations citoyennes** avec les élus et services de la Ville. Aujourd'hui, elles permettent de constater des irrégularités et d'identifier les améliorations à apporter à l'espace public. Mais ces constats ne sont que rarement suivis d'effet : on déplore, on note et après ?
6/3 – Pour **apporter des réponses aux questions** posées par des associations de quartier dans un délai raisonnable. Combien de questions posées aux élus retent aujourd'hui sans réponses et donc sans résultat ?
6/4 – Etes-vous favorable à la **poursuite des budgets participatifs** ? Quelles améliorations apporter au contrôle des votants ? Pouvez-vous vous engager à ce que les projets adoptés soient réalisés dans les trois ans ?
Vous engagez-vous à ne pas retenir des projets de budgets qui devraient de toute façon être menés dans le cadre de l'entretien et de l'investissement de la ville (en particulier dans les écoles et équipements sportifs) ?
Quelles actions entreprendre pour obtenir une meilleure transparence des commissions techniques d'évaluation des projets déposés par les citoyens ?
Et une meilleure transparence dans la fixation du montant des budgets ?
Vous engagez-vous à limiter strictement à 30 % le montant des **budgets affectés aux projets estampillés quartiers populaires** (le dépassement créant de fait une rupture du principe d'égalité) ?

LA PISCINE BERNARD LAFAY FERMÉE PENDANT PRÈS DE DEUX ANS POUR TRAVAUX !

LE 17 NOVEMBRE, L'UNE DES RARES PISCINES DU XVIIe ARRONDISSEMENT A FERMÉ SES PORTES POUR UNE TRÈS LONGUE DURÉE. OFFICIELLEMENT, LA RÉOUVERTURE EST PRÉVUE EN AVRIL 2021. MAIS, OFFICIEUSEMENT, ELLE EST ANNONCÉE POUR L'ÉTÉ 2021. APRÈS PRESQUE DEUX ANS DE TRAVAUX.

Il y a pourtant peu, la piscine avait déjà été fermée plusieurs mois pour une réfection totale de la toiture et du bassin. Pourquoi une nouvelle fermeture ? Tous ces travaux ne pouvaient-ils pas être réalisés conjointement ?
Hugues Charpentier, chargé des sports à la mairie du XVIIe, qui n'est pas décisionnaire sur le timing et le choix des travaux, nous expose les raisons de cette nouvelle fermeture :
« Cette fois-ci, c'est la réfection des vestiaires qui est à l'ordre du jour. Certes, ils étaient vétustes avec de nombreux casiers qui ne fonctionnaient plus mais surtout la tendance actuelle à Paris est de supprimer les vestiaires femmes et hommes, car selon la Mairie des vestiaires communs avec cabines individuelles pour se changer sont mieux adaptés aux nouvelles normes de sécurité. Il n'y aura donc plus qu'un seul pédiluve et un seul espace douche. Ce réaménagement de l'espace oblige à changer l'entrée de la piscine qui ne se fera plus rue de la Jonquière mais rue Boulay. Les espaces dédiés au personnel seront transférés sur la mezzanine qui sera donc réduite mais plus facilement accessible aux visiteurs qui n'auront plus à passer les tourniquets comme c'est le cas aujourd'hui. Sont également prévus deux grands vestiaires mixtes fermés pour les écoles permettant de recevoir deux classes au lieu d'une actuellement.

Le solarium, interdit au public depuis plusieurs années, va être entièrement rénové, de grandes baies vitrées coulissantes vont remplacer les vitres et trois portes existantes. La façade pourra donc être entièrement ouverte lors des fortes chaleurs. Un pédiluve va être créé et, comme tout le reste, des travaux aux normes ERP (accessibilité à tout type de handicap) comme la loi l'oblige. »
En sous-sol, tout le système de chauffage va également être refait. Il est vrai que le système était souvent défaillant : douches trop froides ou trop chaudes mais rarement à la bonne température.
Hugues Charpentier ajoute que de menus travaux sur la toiture vont être à nouveau réalisés en particulier un diagnostic sur la moquette solaire qui ne fonctionne pas. C'est une toiture orientée plein sud qui justifierait l'installation de panneaux solaires, pour une plus grande autonomie énergétique.
Le coût des travaux est de 2 millions d'euros (500 000 euros proviennent des budgets participatifs, le reste étant à la charge de la ville de Paris).
Cette nouvelle fermeture est un coup dur pour les nombreux usagers fidèles car, dans le même temps, la piscine Georges Drigny du lycée Jacques Decour à Anvers est également fermée pour travaux et sa réouverture officielle n'est prévue qu'en mai 2020. Les habitants de nos quartiers vont devoir donc se priver de piscine pendant de long mois.

CÉCILE URBAIN

petite et grande histoire

LE CINÉMA DU PEUPLE, SECRET DU 67 RUE POUCHET

DES ATELIERS D'ARTISANS, DES MAISONS PARTICULIÈRES OMBREUSES, DES PETITS IMMEUBLES EN FOND DE JARDIN, QUELQUES FIÈRES CONSTRUCTIONS HAUSSMANNIENNES, DES ALLÉES FLEURIES DISCRÈTES, C'EST CE QUE DÉCOUVRE LE FLÂNEUR AUX EPINETTES. VOILÀ COMMENT ON PEUT PASSER DEVANT L'IMMEUBLE SAGE DU 67 RUE POUCHET, RENCOGNÉ DEVANT LES FRONDAISONS DE LA PROMENADE DE LA PETITE CEINTURE, SANS SOUPÇONNER QU'IL A ÉTÉ LE LIEU D'UNE INCROYABLE AVENTURE : LA FONDATION DU CINÉMA DU PEUPLE, EN 1913.

Entre le milieu et la fin du XIXe siècle, le paysage champêtre des Epinettes s'est beaucoup transformé. La campagne a été grignotée par le passage des voies de chemin de fer, l'implantation des vastes usines Gouïn, la construction de dépôts, d'ateliers de petite métallurgie. Nombreux, les ouvriers sont venus habiter près de leur lieu de travail, accélérant l'urbanisation du quartier.
Immeubles de rapport, maisonnettes médiocrement construites abritant une population laborieuse et pauvre, ouverte aux idéaux socialistes et anarchistes.
Les anarchistes avaient trouvé une forte audience aux Epinettes et leur organisation, la Fédération Communiste Révolutionnaire Anarchiste constituée lors d'un congrès en août 1913, savait se faire connaître par sa presse, *Le Libertaire*, *Le Réveil anarchiste ouvrier*.

Vue de la rue Pouchet avant la guerre de 1914. En haut à gauche, un petit immeuble à deux étages abritait la Maison des Syndiqués où était installé le Cinéma du peuple.

ON POURRAIT FAIRE LA RÉVOLUTION ?

Aux Epinettes, syndicalistes et anars ne sont pas inactifs. Les ouvriers des usines Gouïn s'associent pour fonder un restaurant coopératif « La Sociale ». Rue Berzélius, Eugène Varlin, membre de la première Association Internationale du Travail fonde les restaurants « La Ménagère » en 1867, « Les Marmites » en 1868, avenue de Clichy. Ces restaurants sont aussi des refuges pour les militants socialistes pourchassés sous le second Empire. L'air du quartier pousse à des actions plus violentes. Le 19 janvier 1898, l'anarchiste Georges Etiévant poignarde un agent de police rue Berzélius, peu après avoir cambriolé un dépôt de dynamite utilisé par Ravachol. Il mourra au bagne en 1900. Ces révoltés ne sont pas toujours très bien vus comme en témoigne l'immense cortège qui accompagne la dépouille d'Hippolyte Debroise, militant catholique assassiné en 1907 par des hommes qu'on soupçonnait d'anarchie.

Ce sont les anarchistes qui mènent la grève des cheminots en 1910, largement illustrée dans la presse par le caricaturiste anarchiste Jules Granjouan (1875-1969). Cette agitation politique se retrouve dans les résultats des scrutins électoraux aux Epinettes qui font émerger de fortes personnalités.
Persuadé que la révolution est une évolution progressive et institutionnelle, le « possibiliste » Paul Brousse en est un des personnages les plus marquants. Il est soutenu par une forte base syndicale qui en fait un élu, conseiller municipal en 1897, mandat qu'il exercera jusqu'en 1906. Il intervient pour que soient prises des mesures sociales et hygiénistes : créer des boulangerie municipales, des universités populaires, faire construire des logements ouvriers. Son plus ardent adversaire est Ernest Roche, qui se présente en 1897 aux Epinettes. Pour lui, pas de possibilisme : toute action l'emporte sur la doctrine si elle se fait au nom de la classe ouvrière. *« Notre tradition,* clame-t-il, *est de marcher avec le peuple… à l'avant-garde de ses batailles »*. Il est élu député du XVIIe arrondissement en 1897. Il évoluera mal, devenant, au tournant du siècle, nationaliste et antidreyfusard et sera battu par Paul Brousse en 1906.

ET SI ON FAISAIT DU CINÉMA ?

A son congrès d'août 1913, la Fédération Anarchiste Révolutionnaire produit la note suivante : *« A la fin du Congrès, on a annoncé la formation d'un comité dont le but était de monter un cinématographe, destiné à faire de la propagande anarchiste »*.
Bien vu. Le cinéma, encore à ses débuts, remporte un vif succès. A Paris, on dénombre alors 200 salles de projection de cinéma et des milliers de spectateurs courent s'évader au Kinérama, aux Folies Dramatiques, au Vaudeville, à l'Hippodrome place Clichy. Dans « Les Mots », Jean Paul Sartre – 8 ans en 1913 – évoque les souvenirs enthousiastes de cinéma qu'il partageait avec sa mère : *« Né dans une caverne de voleurs, rangé par l'administration au nombre des divertissements forains, il avait des façons populacières qui scandalisaient les personnes sérieuses »*. Comment résister à ce lieu étrange où un faisceau de lumière blanche traversait la salle, faisait danser la poussière et la fumée au son d'un piano dégoulinant de Chopin et de Berlioz.
Juste avant la Première guerre mondiale, le cinéma est déjà une industrie de divertissement dominée par la maison Pathé qui contrôle la production et la distribution. Le public raffole des films de distraction, des films narratifs. On court voir les aventures de Fantomas et de Nick Carter, enchaînement de courses poursuites, de crimes, d'arrestations, de guet-apens.
Dans les films « sociaux » – *l'Assassinat du ministre Plehve* (1904), *La terroriste* (Gaumont 1907), *Le choix d'une bonne* (Pathé 1906), *Le destin du mineur* (Pathé 1914) –, les militants et les ouvriers sont de pâles crapules ou de purs ivrognes. Les films ne durent jamais plus de trente minutes.
Evidemment, le mouvement libertaire et les anarchistes ne ménageaient pas leurs critiques virulentes contre ce cinéma commercial qui faisait perdre leur temps aux ouvriers. Yves Bidamant, militant anarchiste intéressé par la création d'un cinéma pour la classe ouvrière, regrettait que l'esprit du peuple était déplorablement impressionné *« par les saloperies et les inepties »* qu'il voyait se dérouler sur l'écran. Et les enfants ? De jeunes cerveaux durablement marqués par des idées de policiers et de guerre.

L'AFFICHE DU CINEMA DU PEUPLE

L'affiche incitant à acheter des actions de la « Société coopérative anonyme à personnel et capital variables ». Proposées à 25 francs, elles avaient été très rapidement souscrites.

> *« Le cinéma est un merveilleux moyen de propagande, on pourra, par lui, éclairer le peuple, l'instruire, lui montrer qu'il doit de toutes ses forces combattre l'alcool, la guerre, le chauvinisme et la morale inepte de la bourgeoisie »,* déclare Yves Bidamant, syndicaliste anarchiste.

ECLAIRER ET INSTRUIRE

Le 1er novembre 1913, à la Maison des Syndicats, 67 rue Pouchet, Yves Bidamant présente un projet : *« Le cinéma est un merveilleux moyen de propagande, on pourra, par lui, éclairer le peuple, l'instruire, lui montrer qu'il doit de toutes ses forces combattre l'alcool, la guerre, le chauvinisme et la morale inepte de la bourgeoisie »* - Rapport de police du 2 novembre 1913.
Le cinéma apparaissait comme un atout décisif pour l'éducation du peuple qu'il soit catholique ou laïc. En 1913, c'était déjà une vieille histoire.
En 1866, à l'initiative de Jean Macé, pédagogue, enseignant et homme politique, avait été créée la Ligue de l'enseignement. Sa mission : instruire le peuple. Sous la troisième République, la Ligue agit pour obtenir la séparation de l'Eglise et de l'Etat et met tout en œuvre pour parvenir à ses fins : conférences, tournées dans les campagnes, projections fixes et enfin… le cinéma. Les institutions catholiques qui, jusqu'alors, avaient la main sur l'enseignement réagissent vivement, fondant en 1870, la Maison de la Bonne Presse, dans une démarche missionnaire. A partir de 1895 elle se lance dans le cinéma. Georges Coissac, de la Bonne Presse écrit dans un article : *« Il y a urgence d'éclairer le goût du public, à l'assainir, à limiter le choix des sujets. Le cinématographe doit devenir un instrument d'éducation et d'instruction, une récréation à la vue de l'Art de la Joie et de l'Honnêteté »*. Le cinéma des catholiques connaît rapidement un succès réel.

UN CINÉMA POUR ET PAR LE PEUPLE

Les anarchistes ne pouvaient pas en rester là… Le Cinéma du peuple est créé le 28 octobre 1913, quelques mois après la fondation du Théâtre du peuple soutenu par un comité des fêtes – vice-président Montéhus – qui vise à réunir beaucoup d'argent pour les œuvres sociales et de bienfaisance des organisations anarchistes.
Aussi, le Théâtre du Peuple monte-t-il régulièrement des pièces à grand succès : *La Grève, Le Mariage d'argent…*
Les représentations ont lieu dans une vaste salle de 600 places magnifiquement décorée par Jules Granjouan au deuxième étage de la Maison des Syndiqués, 67 rue Pouchet. Cette Maison des Syndiqués ou Maison Commune se trouvait aux marges du quartier des Epinettes, près de la voie de chemin de fer et des fortifications. Elle était tenue par les ouvriers maçons limousins. L'Union des Syndicats l'avait réaménagée en 1909. C'est avant tout un local syndical : on y tient des congrès syndicaux.
Ce fut le point de départ de grandes grèves, telle celle des cheminots en 1910 ; les menuisiers, les maçons et artisans de la pierre, les commis épiciers s'y rencontraient pour organiser leurs manifestations.
Un article du journal réactionnaire *« La Liberté »* du 6 septembre 1910 voit ainsi la

petite et grande histoire

permanence de la rue Pouchet : perdue dans un lieu isolé, pas loin des fortifs dans une zone de terrains vagues encore peu habitée, jonchée de palissades en bois, quelques cheminées pour tout horizon.
La maison est bien gardée par des militants. A l'intérieur, au premier étage, une cantine, des murs constellés d'affiches syndicales, des bureaux pour étudier le droit des travailleurs, une bibliothèque. Bancs, chaises, tables pour tout mobilier sommaire. C'est aussi un centre de médecine sociale qui gère une clinique ouvrière.

40 PARTS DE 25 FRANCS CHACUNE

Au deuxième étage, la salle de réunion, de meeting, de causeries de théâtre, de cours de danse de salon, pouvant accueillir 600 personnes. Fréquentée comme elle l'était, il était normal qu'on profitât de ce lieu pour en faire un lieu culturel qui pourrait abriter une salle de projection cinématographique. Yves Bidamant et Robert Guerard, chansonnier qui avait composé un hymne anarchiste la Révolution, déposent devant notaire l'acte de fondation du « Cinéma du peuple », société coopérative anonyme à capital et personnels variables. Son siège se tient au 67 rue Pouchet.
Le capital est fixé à 1 000 francs, pour 40 parts à 25 francs chacune. L'objet de la société est d'abord la production, la reproduction, la vente, la location de films, d'appareils de cinéma, d'accessoires, puis la propagande et l'éducation par des représentations artistiques, théâtrales afin d'élever l'intellectualité du peuple.
Elle restera en relation avec des groupements divers liés au prolétariat.

LIBERTAIRES ET ANTIMILITARISTES

Parmi les premiers sociétaires on trouve, bien sûr, Yves Bidamant. Il avait appartenu à la tendance insurrectionnelle du syndicat national des chemins de fer. Conducteur sur le réseau Ouest, il avait largement participé à la grève des cheminots en 1910. Mais il écrivait aussi dans la revue *La Guerre sociale.* En 1913, c'est un libertaire antimilitariste qui lutte pour la journée de travail de huit heures et l'amélioration des retraites. Il a eu bien souvent maille à partir avec la police, la justice et les tendances majoritaires du syndicat. On trouve aussi Robert Guerard, chansonnier, Benoit, cordonnier, Cauvin, coiffeur.
Ce dernier, anarchiste antimilitariste est très tôt dans le cinéma. Il est dans le même temps gérant du journal *L'Ouvrier conscient* et écrit dans *La Guerre sociale* à Marseille où il se présente à la députation comme candidat antiparlementaire. Battu, il monte à Paris, organise des tournées

Une scène des « Misères de l'aiguille ». Louise travaille jour et nuit pour soigner son enfant alors que son mari est à l'agonie. Un cinéma militant qui présente la réalité de la condition ouvrière.

de cinéma pour présenter des films de propagande anti-alcoolique – *Ivrognerie et Paternité* (1907) ou *l'Assommoir* (1909) – et anarchiste.
Il reprenait à son compte un article du *Libertaire* du 13 septembre 1913 : *« Beaucoup de militants frappés par l'énorme développement du cinéma, très en faveur auprès du grand public, se sont efforcés de signaler dans divers organes la force de la propagande que peut acquérir pour la diffusion de nos idées, un cinéma appartenant à la classe ouvrière… Notre but est de faire nous mêmes nos films qui compenseront heureusement les films ordinaires, servis chaque soir au public ouvrier. De toutes nos forces, nous combattrons l'alcool, comme nous combattrons la guerre, le chauvinisme stupide, la morale bourgeoise inepte… Le contre-poison est entre vos mains, camarades, sachez vous en servir ! »*
Autres premiers actionnaires, Henriette Tilly, mécanicienne et Camille Laisant, littérateur. Ces actionnaires sont soutenus par un comité de parrainage formé de Sébastien Faure, anarchiste, fondateur du *Libertaire* et dignitaire du Grand Orient de France.

L'actrice à succès, l'envoûtante Musidora. Elle créera le rôle de la femme vampire. C'est une militante, écrivain, actrice de théâtre et poétesse.

UNE PREMIÈRE : LES MISÈRES DE L'AIGUILLE

Le 19 janvier 1914, c'est le grand jour. Salle des Sociétés Savantes, à Saint Germain des Prés, on présente le premier film produit par la maison de production du 67 rue Pouchet : *Les Misères de l'aiguille* de Raphaël Clamour. C'est l'histoire de Louise qui vit un bonheur conjugal sans nuage avec son mari, ouvrier du livre et leur petit garçon jusqu'au jour où le mari, choqué par la façon violente dont on traite un apprenti corrige le contremaître. Renvoyé, il meurt usé par la maladie dans son pauvre logis. Louise devient alors couturière à domicile. Dans la misère, elle recherche un travail plus rémunérateur mais se heurte à la lubricité des patrons. Désespérée, elle veut se jeter dans le fleuve avec son enfant. Mais des ouvriers la retiennent et elle survivra, secourue par les femmes de la coopérative de lingerie *L'entraide*.

Raphaël Clamour, le réalisateur, entend bien damer le pion au cinéma grand public et, pour cela, il choisit des acteurs connus. En vedette, Musidora tient le rôle de Louise. L'actrice a déjà tourné deux films, joué au théâtre, participé à des revues de music-hall dont une avec Colette (« Ca grise »). Cette jolie fille, bien douée, Jeanne Roques de son vrai nom, a évidemment accepté le rôle, reprenant la tradition militante familiale de ses parents, Jacques Roques, son père, compositeur, socialiste et Adèle Porchez, sa mère, ardente féministe. Linda Clamour du Moulin Rouge, Marion Desclos, Raphaël Clamour, Gaget, du théâtre du Châtelet et Armand Guerra, aussi opérateur, sont ses partenaires. Le film est commenté scène par scène par un militant de la CGT. Il obtient de bonnes critiques du *Libertaire* et du *Bonnet rouge*. Et même si on peut déplorer des coupures d'électricité et un projecteur trop faible, ce qui nuisait à la bonne compréhension du drame, le public est ravi.
Armand Guerra, espagnol, membre de la Fédération Communiste Révolutionnaire Anarchiste deviendra le réalisateur attitré du Cinéma du peuple. Il travaillera après la Première guerre mondiale en Suisse, en Allemagne et en Espagne où il est membre de la CNT. Il meurt en 1939.
Pendant cette séance, l'intervention de Lucien Descaves, que Mallarmé admirait pour son ironie, son intérêt pour la culture, la cause des femmes et l'éducation par le film est un manifeste d'espoir pour le Cinéma du peuple.

UNE TRIPLE VOCATION : AMUSER, INSTRUIRE, EMANCIPER

De rappeler alors combien il fut difficile de convaincre le public cultivé de la nécessité d'un tel cinéma. N'était-ce pas là une simple tocade vouée à l'échec et une forme

Le Cinéma du Peuple veut construire une œuvre alternative au cinéma commercial, opium du peuple. Exemple incarnant le cinéma que veulent contrer les anarchistes : Nick Carter, personnage du détective dans des films à succès tournés à Epinay entre 1908 et 1909.

dissimulée de mépris pour les ouvriers qui étaient bien capables de choisir leur spectacle par eux-mêmes ? Mais enfin, offrir des projections de cinéma, peu coûteux à la différence du théâtre, n'est pas méprisable. Le peuple est chez lui au cinéma, où les séances peuvent avoir lieu dans des mairies, des granges, des locaux syndicaux. Inutiles, les ors et les velours ! On peut voir des films dans un petit cinéma de quartier ou dans un grand music hall. Plus rien à envier à ceux de la haute…
Le cinéma, qui remplace le bistrot, a une triple vocation :
- **Amuser** : par d'autres histoires que celles d'adultères, de couchages auxquelles se complaisent les classes supérieures.
- **Instruire** : par d'autres drames que ceux de Nick Carter et de Sherlock Holmes dont l'enfance et la jeunesse peuvent être d'une autre manière empoisonnées.
- **Emanciper** : par les réflexions d'un ordre élevé et d'une portée sociale que suscitent des scènes de la vie du peuple *« véridiques, sincères, composant une moralité que le spectateur dégagera de lui même ».*

DE NOMBREUX PROJETS DE FILMS

Le Cinéma du peuple avait à ce moment des grands projets de films : *Les obsèques du citoyen Francis de Pressensé, Victime des exploiteurs, L'hiver, plaisir des riches ! malheur des pauvres, La Commune, Le vieux docker,* histoire de Jules Durand, *Biribi,* Francisco Ferrer, syndicaliste catalan exécuté en 1909 dont la réalisation est confiée à Armand Guerra.
Les fortifications pouvaient être de magnifiques décors pour les extérieurs. Quant aux intérieurs, on bricolait. La société a édité en tout 4 895 mètres de positifs et a eu des correspondants en Europe, aux Etats-Unis et à Cuba.
La Première guerre mondiale met un terme au Cinéma du peuple.
Se joue alors dans la grande salle une autre tragédie, de celle que nous rapporte un article de *l'Humanité* le 18 octobre 1914 : *« A la Maison des Syndiqués, 67 rue Pouchet, on inaugurera une troisième salle, les deux premières étant déjà insuffisantes… Le nombre de travailleurs qui y viennent consommer sur place s'accroît, touchés par les calamités de la guerre ou du chômage… Pour 25 centimes on leur distribuera en effet un bol d'excellent bouillon et un plat assaisonné de légumes, et bien entendu du pain à volonté… pour les enfants une excellente tisane. »*
Clap de fin.

ISMÉRIE DUCROQUET

PUBLICITÉ
PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

(Re)-Découvrez le site de notre association !

Pour accéder au site de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

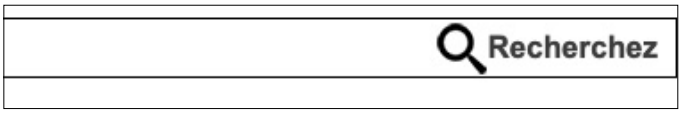

TOUT EN HAUT DE LA PAGE D'ACCUEIL : un cadre avec une loupe. Tapez le mot-clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

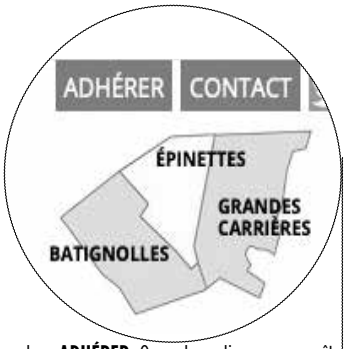

• A droite, un cadre : **ADHÉRER.** Quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris en joignant un chèque du montant de votre adhésion ou don

•Un cadre **CONTACT.** Vous pouvez ainsi nous joindre par mail. Nous vous répondrons

• Un cadre **TWITTER,** pour les réseaux sociaux

• **LES CARTES DE NOS TROIS QUARTIERS**. En cliquant sur la carte d'un quartier, vous êtes dirigés vers tous les articles se rapportant à ce quartier

LE BANDEAU BLEU de la page d'accueil permet d'entrer directement dans chacune des rubriques du site.
Les images du carousel permettent d'accéder directement aux articles correspondants

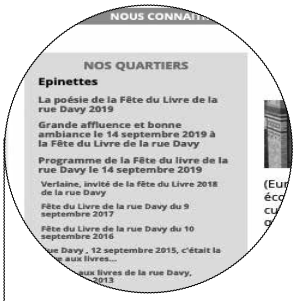

À gauche, dans chaque page d'article, **UNE TABLE D'ARTICLES** permet de naviguer d'un article de la rubrique à l'autre

Au centre de la page d'accueil, **SIX PAVÉS EN IMAGES** mettent chacun en avant un article choisi dans chacune des rubriques du site. En cliquant sur « Lire la suite », on peut lire la totalité de cet article

L'INTÉGRALLTÉ DU CONTENU DES 20 PLUS RÉCENTS NUMÉROS DE DÉCLIC 17/18 est consultable en ligne. C'est une formidable base de données sur notre quartier et les activités de notre association !
En cliquant sur l'image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE JOURNAL – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – **FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI**